



Styliste *créateur de beauté !*

Créer un vêtement, une bottine, un accessoire, anticiper sur la mode, être original, c'est le rôle du styliste. Un métier qui allie l'art, la couture, la technique

Le styliste imagine, dessine et conçoit les modèles de haute couture ou de prêt-à-porter qui feront la mode de demain. Dans le domaine de la haute couture, on parle volontiers de créateur plutôt que de styliste, terme plus utilisé dans le prêt-à-porter. Pour stimuler son imaginaire, le styliste doit être à l'affût des

dernières tendances et des faits de société. En dehors de la création pure, l'emploi du temps du styliste est consacré à l'aspect technique de la fabrication du vêtement. Il intervient également au niveau marketing et commercial. Qu'il soit indépendant ou salarié, l'objectif du styliste, à terme, est de monter sa propre maison.

Entretien



Jean Doucet

Styliste et chroniqueur mode sur France 5 dans « Les maternelles ».

Quel est votre parcours ?

Après mon diplôme de l'École supérieure de la haute couture de Paris, j'ai effectué des contrats d'intérim pour Dior, Chanel, Ungaro, Lacroix. J'ai ensuite créé ma griffe avec mes propres deniers et trois bouts de tissus. Je travaillais dans ma chambre de bonne, jour et nuit. Ça m'a permis d'ouvrir ma boutique. Caroline Barclay, Anouk Aimée furent mes premières clientes.

Aujourd'hui, je travaille notamment pour le comité Miss France. Je dessine leurs robes.

Comment réussir ?

Il faut être patient, persévérant. La reconnaissance n'arrive qu'après plusieurs décennies de travail. Le bouche-à-oreille compte énormément.

Votre plus beau souvenir ?

Quand une cliente vous appelle et vous dit : « J'ai été belle, grâce à vous », c'est merveilleux !

À savoir

Qualités

Sens de l'observation, de l'esthétique, du marketing ; résistance nerveuse et physique, patience, ténacité et forte personnalité.

Formation

Plusieurs écoles mènent au métier de styliste...

- Les écoles de la Chambre syndicale de la couture parisienne : formation en trois ans après le bac. Téléphone : 01 42 61 00 77.

- BT vêtements (3 ans).

- BEP métiers de la mode et des industries connexes.

- BTS design de mode, textile : option mode.

- Diplôme de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, spécialisation design-vêtements (4 à 5 ans d'études : entrée sur concours).

Salaire

Le salaire varie selon la notoriété mais un styliste salarié gagne entre 1 300 à 2 000 euros, pour un débutant, et plus de 4 000 euros pour les stylistes confirmés.

Contacts

► Fédération française de la couture et des créateurs de mode : 100, rue du fg Saint-Honoré, 75008 - Paris. Tél. : 01 42 66 64 44 ► www.modeaparis.com ► www.jean-doucet.com